

### **36 - Education - Autorisation de signature des marchés de mobilier pour les écoles et la restauration scolaire**

**Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur :** La Direction Éducation, pour les besoins des écoles et des restaurants scolaires, lance un marché à bons de commandes.

L'intitulé de ce marché est «fourniture et montage de mobilier pour les écoles et la restauration scolaire».

La durée du marché est d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013, éventuellement reconductible trois fois (reconduction expresse).

Le marché sera décomposé en deux lots comme suit :

- Lot 1 : mobilier pour les écoles avec un maximum de 40 000 € HT.
- Lot 2 : mobilier pour la restauration scolaire avec un maximum de 40 000 € HT.

#### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation et à signer le marché avec le titulaire retenu.

**«M. LE MAIRE :** Je ne vois pas d'observations. C'est donc adopté.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 11 mars 2013.*